

Zeitschrift: Schweizer Ingenieur und Architekt
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 101 (1983)
Heft: 44

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours d'idées pour l'aménagement du village de Chêne-Bougeries

Résultats

La fraction de territoire proposée aux concurrents est caractérisée par une limite nord concrétisée par une grande artère bruyante, à fort trafic, d'un franchissement difficile, accentué encore par les voies de trams des TPG, et empruntée également par un grand nombre de cyclistes; à l'est, la Seymaz y coule dans une dépression; la place Audéoud forme limite à l'ouest, et une campagne au sud.

Le parcellaire existant est caractéristique du Vieux-Bourg, qui constituait le noyau de l'agglomération de Chêne, avant son éclatement en trois communes; il en résulte un tissu urbain générateur d'échelle assez fort, et ipso facto d'une typologie de bâtiments.

Un jury composé de 13 membres, présidé par M. A. Rivoire, architecte SIA, assisté de 4 experts avec voix consultative – ce qui paraît être beaucoup de monde à se pencher sur les idées émises! – s'est réuni à 4 reprises pour examiner les 15 projets soumis par des équipes d'architectes genevois.

1^{er} prix: M. Dominique Reverdin; Roland Meige, collaborateur. Ce projet subdivise le périmètre en 4 secteurs:

- secteur à l'intérieur duquel la structure urbaine est conservée;
- secteur de regroupement des grandes parcelles, permettant la construction d'immeubles locatifs;

- secteur de petits bâtiments privés;
- secteur d'îlot commercial et administratif.

Extrait du rapport du jury:

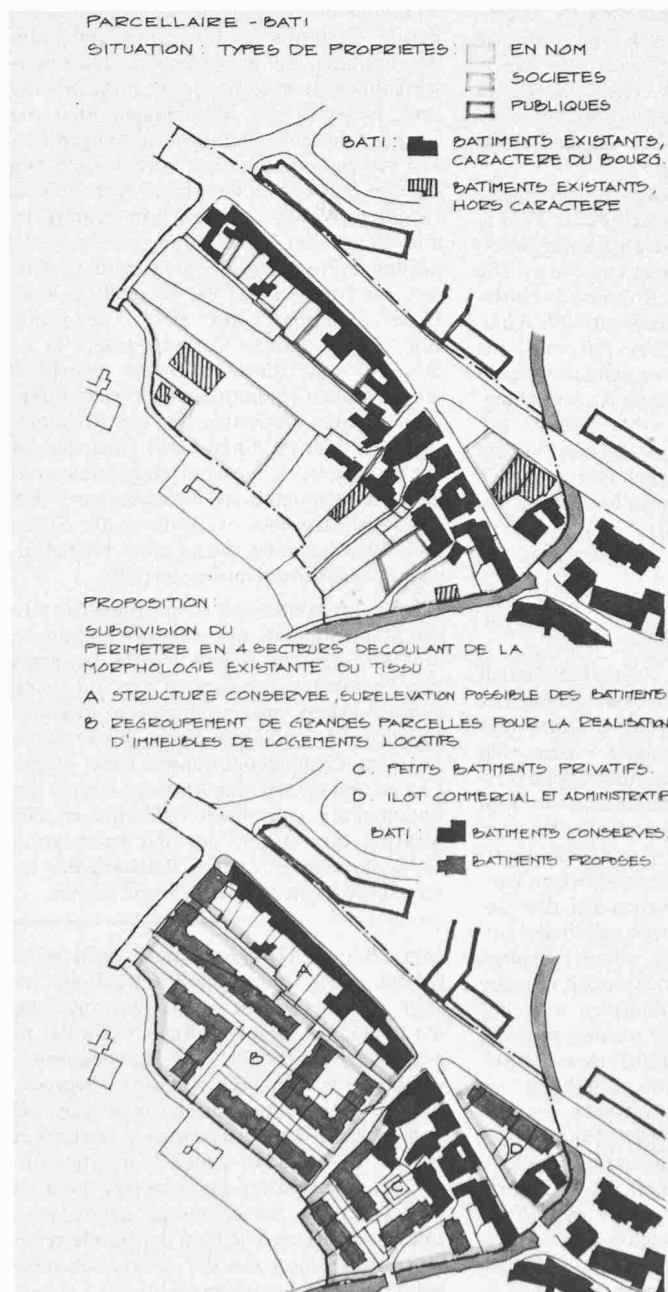
Ce projet respecte l'état parcellaire existant et se prête facilement à une réalisation par étapes. Il constitue, en outre, une base de qualité pour l'élaboration d'un plan directeur... La morphologie très cohérente, inspirée de la typologie des bâtiments de l'ancien bourg de Chêne, crée un rapport d'échelle intéressant entre la partie ancienne et le nouveau quartier au nord de la rue de Chêne-Bougeries. Les espaces entre bâtiments sont judicieusement répartis du point de vue de l'habitat.

2^e prix: MM. Gianfranco Agazzi, Olivier Archambault, Enrico Prati.

Nous pensons qu'en attribuant à ce projet le 2^e prix, le jury a voulu donner un coup de chapeau à ceux qui n'ont pas hésité à se sortir d'une forme de «médiévalisme». Certes, la proposition faite peut paraître brutale, voire audacieuse (par exemple, l'«incrustation» de l'Hôtel de Ville dans le grand bloc linéaire). Mais la sensibilité du traitement des deux façades, côté rue et côté jardin, et le rapport entre elles, est très intéressante.

Extrait du rapport du jury:

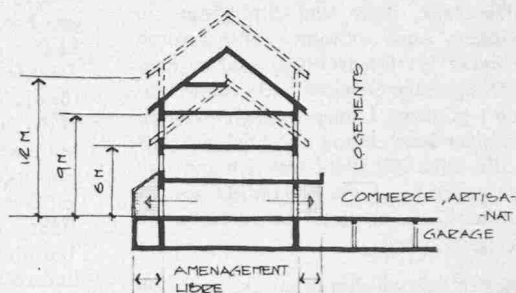
Le projet est plaisant par sa fraîcheur et par une approche raisonnable et non sentimentale vis-à-vis du patrimoine architectural de Chêne-Bougeries. Le projet tranche avec le Vieux-Bourg, sans essai de compromis. Le langage urbanistique contemporain est d'une certaine habileté. L'animation est réalisée d'une façon intéressante: salle



TYPLOGIE DES BATIMENTS

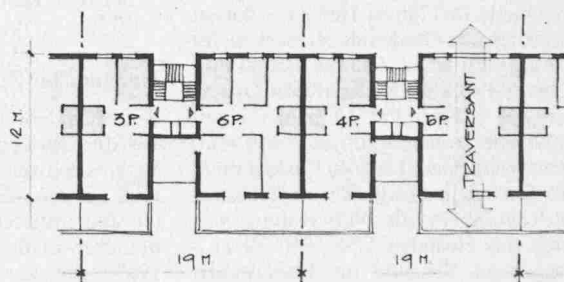
HAUTEUR MAXIMUM 12 M. A LA CORNICHE.

REZ-DE-CHAUSSEE DESTINE AU COMMERCE ET A L'ARTISANAT, AVEC ZONES ANNEXES D'AMENAGEMENT LIBRE.



PROFONDEUR DES BATIMENTS 12 M, POUR DES LOGEMENTS TRAVERSANTS.

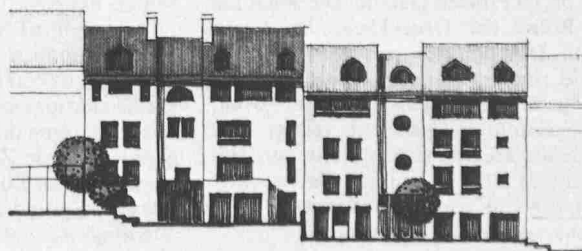
LOGEMENTS - TYPES DE 3, 4, 5 ET 6 PIECES, NOMBREUSES COMBINAISONS POSSIBLES, COMBLES HABITABLES.



VOLUMETRIE FRAGMENTEE, PERMETTANT LA REALISATION PAR ETAPES, PROLONGEMENT DU CARACTERE EXISTANT DU BOURG.

FACILITE L'ADAPTATION AU PROFIL NATUREL DU TERRAIN.

ALTERNANCE DE GABARITS DIFFERENTS CREANT DES RUPTURES DANS LES LIGNES DE FAITES.



de spectacles, place centrale et utilisation publique partielle de l'immeuble donnant sur la place Audéoud. Le projet repose grandement sur le parti architectural.

3^e prix: SRA, Studio de réalisation architecturale.

L'approche faite par le SRA nous a paru très claire: la recherche d'une organisation du bâti qui ne soit pas significative, ni à l'échelle du bâtiment isolé, ni de la parcelle, mais permettant de caractériser globalement le tissu urbain (maille-filot).

Extrait du rapport du jury:

Ce projet clairement structuré se caractérise par une volonté de concentration autour du village existant. Malgré certaines qualités évidentes de ce projet, il apparaît que les principes théoriques retenus par le concurrent ne permettent pas, dans ce contexte, une application convaincante.

4^e prix: MM. J. Farago et M. Vatre, et MM. Damy, Montessuit et Carlier.

La caractéristique majeure de cette proposition nous a paru être la sauvegarde des bâtiments existants, qui formeront un écran entre la route et une zone de petits immeubles dans la verdure.

Extrait du rapport du jury:

L'image proposée n'est pas représentative d'un centre animé, mais plutôt celle d'un ensemble résidentiel. Le maintien des chemins existants à travers le village, la qualité de leur traitement à travers le tissu des immeubles neufs accentuent le caractère existant.

5^e prix: MM. E. Dunant et J. Dubey.

L'objectif principal affirmé est la conservation du Vieux-Chêne, grâce à un encadrement de celui-ci par des constructions rapprochées, de façon à créer un caractère villageois.

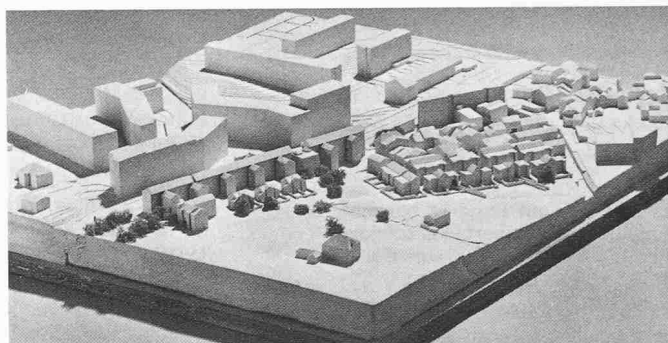
Extrait du rapport du jury:

La recherche d'une morphologie originale en réponse à la situation difficile au nord du périmètre ainsi que la création d'une liaison fonctionnelle entre les deux rives de la rue de Chêne-Bougeries constituent l'élément intéressant de ce projet.

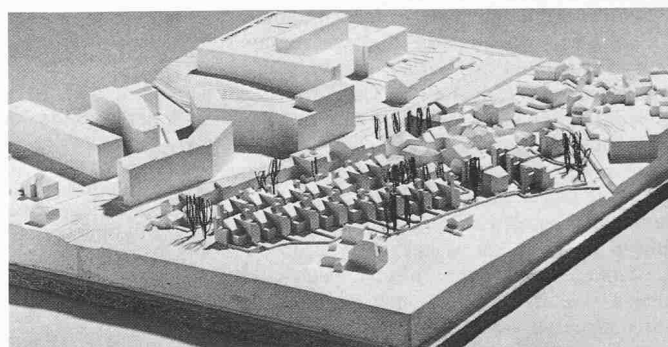
Signalons enfin que le projet de MM. C. Canellopoulos, M. Ducret et R. Quincerot et M^{me} A. Ducrest-Reverdin (1^{er} achat) proposait une solution originale pour la transition entre le «paysage-maisons» et le «paysage-village» par la création d'un nouveau chemin perpendiculaire à l'axe principal et orienté sur le clocher de l'église de Chêne-Bourg.

Le deuxième achat, projet de MM. Broennimann, Henriod et Hiestand, collaborateur M. Ph. Verolet, et M^{me} Marie-Cécile Garin, se caractérise par la création d'une place donnant sur la face arrière de l'ancienne mairie, et un concept général des circulations clair.

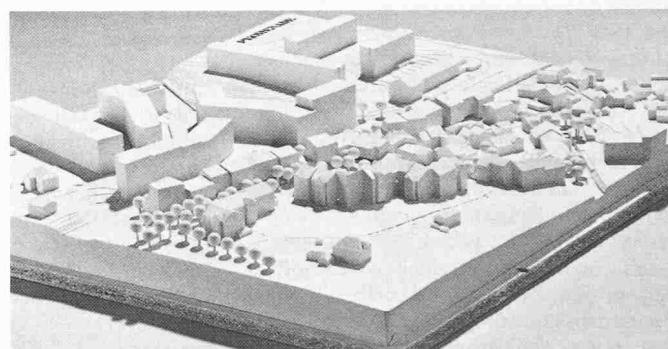
François Neyroud.



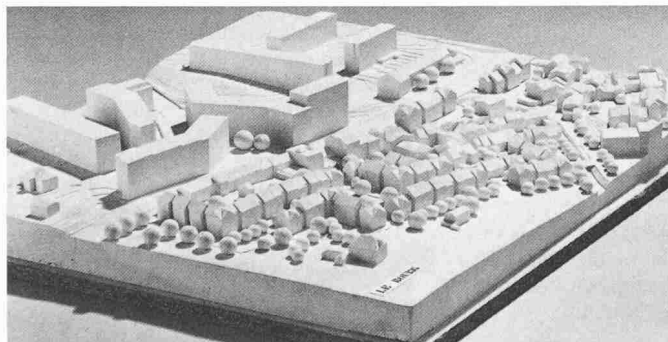
3^e prix.



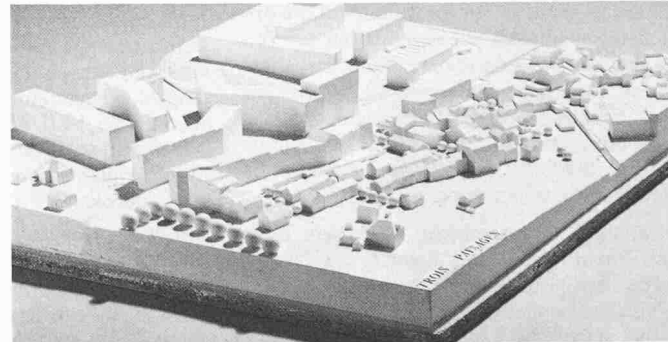
4^e prix.



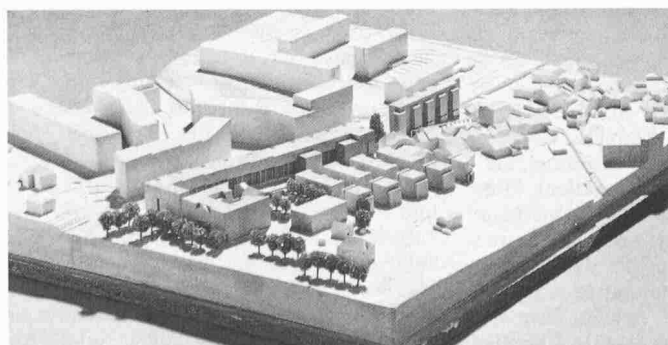
5^e prix.



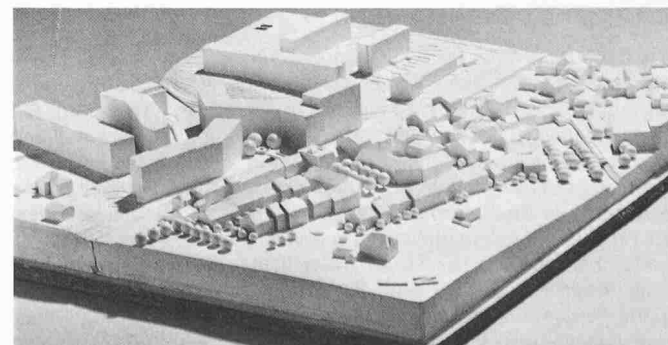
1^{er} prix.



1^{er} achat.



2^e prix.



2^e achat.